

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 19 (1957)
Heft: 7

Rubrik: Menus propos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Menus propos

Il ne me reste en général pas grand-chose des sermons que j'entends à l'église. Non pas parce que je suis un pharisién à tous crins qui me complais dans mon orgueil, non! Il faudrait plutôt en chercher la raison dans le fait que nos prédictateurs s'adressent à nous comme si nous étions d'un autre temps. Les prêches qu'ils font semblent destinés à une époque révolue. Leurs paroles seraient plus actuelles et nous toucheraient davantage, si, en préparant le sermon dominical, ils pensaient toujours à cette éventualité: s'il revenait parmi nous!

... S'il revenait parmi nous, il se posterait quelquefois au bord d'une route et arrêterait de temps en temps un conducteur de véhicule à moteur pour lui dire: «Ami, tu viens de dépasser un autre usager à un endroit très dangereux. En faisant cela, tu as mis des vies humaines en danger avec une coupable légèreté. La grosse somme pour laquelle tu es assuré ne te délie pas de l'obligation d'être prudent. Il existe d'autres façons de tuer qu'avec un couteau, une hache ou une arme à feu ... on peut également tuer sur la route et ôter ainsi la vie à des innocents. Ces êtres ont le même droit de vivre que toi et moi. Sois pardonné, pour cette fois. Mais si tu ne devais plus arriver à résister à la tentation de dépasser les autres usagers comme un casse-cou, sans réfléchir auparavant, il vaudrait alors mieux que tu cesses de conduire et que tu vendes ton véhicule. Comment serait-il possible de faire entrer dans le Royaume des cieux celui qui met jurement et sciemment la vie d'autrui en péril? N'oublie surtout pas que ce n'est pas avec l'argent de la compagnie d'assurance que tu déchargeras ta conscience. Le tort moral qui est causé lors de tout accident ne peut jamais être réparé avec de l'argent. Aucun tribunal n'arrivera à soulager ta conscience du poids qui pèsera sur elle ...

... Toi, Paul, tu as volontairement disposé les gerbes sur ton char de façon que le chargement soit aussi large que possible et c'est intentionnellement que tu n'as pas longé le bord droit de la route. Tu t'es réjoui dans ton for intérieur de voir les automobilistes s'énerver à cause de toi et de les entendre klaxonner sur tous les tons ... en jurant. Tu t'es dit: «Ces sacrés flemmards, qui se baladent par le pays un jour de semaine, ils peuvent bien attendre un peu!» As-tu songé que de tels agissements mettent la vie de tes semblables en danger? Sois aussi pardonné pour cette fois, Paul ... mais réfléchis dorénavant aux conséquences de tes actes ...

... Et toi, Jean, pourquoi tolères-tu que tes enfants soient transportés à l'arrière du tracteur? Fais cesser ce jeu avec la mort! N'oublie pas que les enfants sont mes préférés et que qui-conque ... Qu'il te soit pardonné pour cette faute. Va en paix et ne recommence plus ...

... Et toi aussi, Pierre, penses-tu à tes responsabilités lorsque tu commandes à ton petit Jacques, qui n'a que 12 ans, d'aller chercher avec le tracteur deux chars lourdement chargés de gerbes sur la parcelle triangulaire en bordure de la route? Pense donc à l'intensité actuelle du trafic. Ton fils est déjà solide, mais il est encore jeune. Il peut facilement perdre son sang-froid dans de telles circonstances ... et voilà l'accident arrivé. Cela ne veut naturellement pas dire qu'il y ait toujours des morts. Mais les personnes mêlées à un accident peuvent être gravement atteintes dans leur santé. Et ce sera toi le responsable. Tu as ta libre volonté et je te laisse faire. Mais tu n'as pas le droit d'abuser de cette liberté. Quand la vie de tes semblables est en jeu, il faut que ton sens des responsabilités se réveille et contrôle tes actions ...»

De nombreux exemples pareils à ceux-ci pourraient être encore cités. Je laisse à chaque lecteur le soin de chercher, dans le silence de sa chambrette, de quelle façon il n'a pas agi ou n'agit pas conformément au 5ème commandement lorsqu'il circule sur la voie publique ... Et je demanderai enfin aux lecteurs qui connaissent bien un prêtre (j'espère qu'ils sont nombreux!) de lui dire qu'il devrait bien parler de temps en temps du haut de la chaire sur la façon de se comporter dans la circulation routière. Un grand merci d'avance!

*Uli
du bas du Bötzberg*